

Sujet : [INTERNET] Fwd: Dossier GAEC DES ROSEAUX à MARESCHEs

De : Véronique Waquet <verwaquet@gmail.com>

Date : 05/09/2021 19:19

Pour : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

De: Véronique Waquet <verwaquet@gmail.com>

Date: 5 septembre 2021 à 17:40:34 UTC+2

À: pref-dcpi-enquête-publique@nord.gouv.fr

Objet: Dossier GAEC DES ROSEAUX à MARESCHEs

Monsieur le Préfet

Nous avons acheté notre maison à Maresches au 40 rue d'artres en 1992 et avons apprécié le charme et la tranquillité de notre village jusqu'à la création de cet élevage (ou plutôt exploitation animale abusive) de vaches laitières. Nous subissons au quotidien toutes les nuisances liées à cette activité. Bruit des pompes, odeurs nauséabondes, invasion de mouches, bruit incessant des engins qui salissent et détruisent les routes et créent des nuages de poussières . Nous devons garder les fenêtres fermées et nous réfugier à l'intérieur. Vive la vie à la campagne!!!

Et j'apprends qu'une extension de cette exploitation est prévue !!

J'ai donc pris connaissance du projet qui fait apparaître en titre une demande d'enregistrement pour un effectif de 220 vaches laitières MENSONGE! Puisque je lis page 28 qu'il s'agit de 510 têtes au total et page 34 j'en compte 490 ?

Je lis aussi qu'il s'agit d'un rapatriement des animaux se trouvant actuellement sur les sites 1et 2 de Saint-Saulve , total de 128 (tableau page 34) . $200 + 128 = 328$ et non 490 ou 510.

Combien y en aura t'il exactement?

Inutile de dénoncer les nuisances accrues du fait du nombre de bovins puisque l'exploitant lui-même les indique sur le tableau de la page 14:

Le projet engendre t'il des déplacements , trafics?

Est t'il source de bruit?

Engendre t'il des odeurs?

Engendre t'il des vibrations ? Des rejets dans l'air? Des liquides? Des effluents ?

A toutes ces questions, il a coché la case OUI .

Dans la rubrique ' Patrimoine/Cadre de vie /Population' A la question: Existe t'il des modifications sur les activités humaines? Il a coché la case NON ! As t'il au moins interrogé un

Riverain pour affirmer cela?

En page 24 est mentionné une cuve de fuel de 2500l, est- elle en plus de l'existante?

Le gestionnaire mentionne la création d'emploi liée à cette extension:

Combien de personnes travaillent sur le site 3 de Maresches aujourd'hui et combien y travailleront si le projet se concrétise ?

Que deviendront les terrains de Saint-Saulve ainsi libérés de cette ferme usine?

Je vous remercie d'apporter réponses à mes questions .

Je suis navrée de voir que après le non respect du bien être des animaux, c'est celui des êtres humains qui est mis à mal. Et je regrette que les vaches et les humains ne soient pas dans la liste Natura 2000 des espèces dont il faut protéger l'habitat et le bien-être !!

Je m'oppose farouchement à ce projet qui n'a comme seul but d'enrichir quelques individus et non de respecter l'environnement en nourrissant de manière raisonnée et saine les quelques âmes d'un village où il faisait bon vivre.

Bien respectueusement

Véronique Waquet

Envoyé de mon iPad